

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79300 BRESSUIRE
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 04/03/2015

Réuni le : 12/03/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la Commission permanente du 12/03/2015

Sur la :

[] 1e proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[X] 2e proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du Chef d'établissement présentée lors du Conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DGH 2015 (V2) : M. le Proviseur propose au vote des membres du conseil d'administration la répartition de la DGH. La répartition est refusée.

M. X, représentant des personnels d'éducation, précise que les membres du conseil d'administration ne peuvent pas voter la répartition car c'est le seul moyen de faire entendre leur désaccord sur le volume global d'heures. Les enseignants précisent qu'ils ont apprécié les échanges lors du travail sur la répartition.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	4
Contre :	15
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79300 BRESSUIRE
Tel : 0549743311

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : DGH 2015 - Voeu(x) du conseil d'administration

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 04/03/2015

Réuni le : 12/03/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- l'article R 421-23

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration approuve les voeux sur les questions intéressant la vie de l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vœu(x) DGH 2015 - Le conseil d'administration approuve le vœu sur les questions intéressant la vie de l'établissement présenté par les membres.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	17
Contre :	1
Abstentions :	3
Blancs :	0
Nuls :	0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79300 BRESSUIRE
Tel : 0549743311

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 04/03/2015

Réuni le : 12/03/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'établissement scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

AGAPE - Extracteur d'air : Le Conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'achats pour le NETTOYAGE DES INSTALLATIONS D'EXTRACTEURS EN CUISINE et la signature de la convention d'adhésion.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79300 BRESSUIRE
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 15

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 04/03/2015

Réuni le : 12/03/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ENT 2015 : Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions nécessaires à la mise en place de l'ENT Région (LOL)

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79300 BRESSUIRE
Tel : 0549743311

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Conditions d'hébergement des élèves du lycée L. DE VINCI au service de restauration du lycée M. GENEVOIX pendant les travaux de réfection des cuisines

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 04/03/2015

Réuni le : 12/03/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration Autorise la signature des conventions par le chef d'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

2015: Réfection des cuisines : les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer les conventions fixant les modalités d'hébergement des élèves du lycée L. DE VINCI au lycée M. GENEVOIX Les tarifs mentionnés dans les conventions seront fixés courant mars 2015.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79300 BRESSUIRE
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 17

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 04/03/2015

Réuni le : 12/03/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'occupation précaire : Le conseil d'administration autorise la signature de la COP au bénéfice du Chef de travaux au 01 avril 2015.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79300 BRESSUIRE
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 18

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 04/03/2015

Réuni le : 12/03/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Location internat: le conseil d'administration autorise la location de l'internat durant le week end du 14 juin 2015 pour l'accueil du championnat du monde des Highland Games et la passation d'une convention d'hébergement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79300 BRESSUIRE
Tel : 0549743311

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 04/03/2015

Réuni le : 12/03/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Prêt de matériel: le conseil d'administration autorise le prêt d'un prototype "vélo" réalisé par les élèves pour sa présentation au COFEM, à l'association "Club cycliste de Bressuire". Prêt à titre gracieux.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0